

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 27 octobre 2023 au 19 avril 2024
NIZEREL

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR
La Ferme des Muses
Anne-Laure BONTEMPS

Chemin de l'Arvolot 71700 BOYER

06 63 55 05 28
 bontemps.anne-laure@orange.fr



SIRET : 850 330 069 000 12

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Toute livraison oubliée est perdue.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) ;

Choix du nombre d'échéances
 (1 chèque par échéance) :

Sommes acquittées (Chèque encaissé le 10 de chaque mois) :

Montant échéance 1€

Montant échéance 2€

Montant échéance 3€

Montant échéance 4€

Montant échéance 5€

Montant échéance 6€

Règlement à l'ordre de :

Anne-Laure BONTEMPS

Réalisé en deux exemplaires à

Le

Signature de l'Adhérent

Signature du Producteur

BON DE COMMANDE PRODUITS LAITIERS NIZEREL

	Lait pasteurisé	Lait cru	Beurre	Crème fraîche (pot verre)	Crème dessert chocolat	Yaourt nature	Yaourt fruits	SKYR	Fromage du moment	Tome
Prix €	1,40	1,20	2,60	2,20	2,40	0,65	0,75	2,20	4,00	4,50
	Litre	Litre	125 g	200 g	400 g	Unité	Unité	Pièce	Pièce	1/6è
27 oct.										
10 nov.										
24 nov.										
8 déc.										
22 déc.										
5 janv.	PAS DE LIVRAISON									
19 janv.										
2 fév.										
16 fév.										
1er mars										
15 mars										
29 mars										
12 avril	1 Semaine de congés dates à planifier									
Total										

MONTANT TOTAL À RÉGLER (€) :